

Étude du risque

Qu'est-ce qu'un risque?

Le risque réfère à l'incertitude qui caractérise les événements futurs et leurs résultats. D'après le cadre stratégique de la gestion du risque du Conseil du Trésor, il est l'expression de la probabilité (P) et de l'incidence (I) d'un événement et de son potentiel à influencer l'atteinte des objectifs d'une organisation. En d'autres mots, le risque traduit la vraisemblance que quelque chose se produise et la sévérité des conséquences s'il en vient à se produire.

Bien sûr, le fait d'établir une corrélation entre ces deux facteurs n'est pas une mince tâche: toute tentative visant à quantifier un risque demeure une entreprise complexe. Néanmoins, certains se contentent de transposer la définition du risque sous forme d'équation, ne serait-ce que pour faciliter la rétention:

$$P \times I = \text{RISQUE}$$

où P représente la probabilité
et I représente l'incidence

Malheureusement, le fait d'éliminer toutes les incertitudes, et ce faisant, d'éviter tout risque s'avère une tâche impossible, à moins de fermer complètement le mode de transport qui est exposé à ce risque, à l'échelle du pays. On peut comprendre que ce ne soit pas un scénario envisageable.

Par contre, il semble plus réaliste d'essayer d'évaluer le niveau de risque et de le contourner en imposant différentes mesures d'atténuation. C'est précisément l'avenue qui est empruntée chaque fois qu'une étude de risque liée à la sûreté d'un mode de transport est réalisée.

Approche de TC sur les études de risque liées à la sûreté

Exigences

Chaque mode de transports aura bientôt pour tâche réglementaire de fournir une étude de risque liée à la sûreté, d'après les menaces probables qu'un incident de sûreté ne se produise dans leur sphère d'activités. Tel que mentionné précédemment, TC n'impose pas de méthodologie spécifique pour réaliser cette étude, mais il exige de l'exploitant de fournir une étude de risque qui comprend les éléments suivants:

- une étude de la criticité des actifs
- une étude de la menace
- une étude de vulnérabilité
- une étude d'incidence

Une fois que ces éléments auront été examinés et analysés, ils devraient permettre à l'exploitant de mettre sur pied une stratégie de gestion du risque et de prioriser ses ressources dans le but d'instaurer des mesures atténuantes dans des zones exposées à des risques moyens à élevés contre la sûreté, tel que mises en évidence par les études réalisées.